

BACKUP Santé

BACKUP domaine d'intervention : instance de coordination nationale

Contexte

Le Fonds mondial est un mécanisme de financement international qui soutient les pays à mettre en œuvre des programmes de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le secrétariat du Fonds mondial étant installé à Genève, pour s'assurer que les ressources soient utilisées de manière efficace, ses programmes sont mis en œuvre par des partenaires nationaux tels que les instances de coordination nationale (ICN/CCM), les bénéficiaires principaux (BP) et d'autres parties prenantes au niveau national.

Les instances de coordination nationale assument un certain nombre de fonctions essentielles. Par exemple, elles garantissent l'appropriation nationale et le respect d'un processus décisionnel participatif dans l'élaboration des propositions adressées au Fonds mondial. Ce sont également elles qui orientent et supervisent les dépenses des subventions du Fonds mondial pour s'assurer que les fonds sont utilisés de manière efficace et efficiente pendant la mise en œuvre.

Les ICN/CCM comprennent des membres de divers groupes constitutifs qui incluent généralement les ministères de la Santé (et plus particulièrement leurs programmes nationaux de lutte contre les maladies), des organisations de la société civile (confessionnelles et non confessionnelles), des personnes vivant avec les trois maladies et des représentants du secteur privé et d'organisations bilatérales et multilatérales. Le Fonds mondial exige la participation de la société civile et les représentants des populations clés pour garantir la proposition, la mise en œuvre et le suivi de services de traitements, soins et accompagnements de qualité.

Pour être en mesure de recevoir des financements du Fonds mondial, les ICN/CCM doivent satisfaire à six exigences d'éligibilité (eligibility requirements – ER)¹ liées à la bonne gouvernance :

- ER 1: un processus transparent et inclusif d'élaboration des demandes de financement
- ER 2: un processus ouvert et transparent de sélection des bénéficiaires principaux
- ER 3: la supervision de la planification et de la mise en œuvre
- ER 4: parmi leurs membres, les ICN/CCM incluent les communautés touchées (notamment celles qui représentent les personnes vivant avec les maladies, et les populations clés)
- ER 5: des processus d'élection des membres non gouvernementaux des ICN/CCM
- ER 6: la gestion des conflits d'intérêt dans les ICN/CCM

À la suite de l'adoption du nouveau modèle de financement du Fonds mondial en 2014, la satisfaction de ces exigences est examinée de manière plus complète en tenant compte d'un ensemble de normes minimales pour chaque exigence. Au moment où les demandes de financement sont soumises, les exigences 1 et 2 sont évaluées. Les ICN/CCM doivent ensuite effectuer des évaluations annuelles d'éligibilité et de performance pour les exigences 3 à 6, évaluations pour lesquelles un soutien peut être demandé à des pourvoyeurs d'assistance technique.²

Les fonctions essentielles des ICN/CCM sont les suivantes:

- coordonner l'élaboration et la proposition des demandes de financements;
- nommer les bénéficiaires principaux;
- superviser la mise en œuvre des subventions approuvées et soumettre les demandes de poursuite du financement;
- approuver toute reprogrammation;
- assurer les liens et la cohérence entre les subventions du Fonds mondial et d'autres programmes nationaux de santé et de développement.

¹ <http://www.theglobalfund.org/en/ccm/guidelines/>

² Pour plus d'informations et des conseils sur les exigences requises des ICN/CCM, consulter le site http://www.theglobalfund.org/documents/ccm/CCM_Requirements_Guidelines_en/

Définition BACKUP du domaine d'intervention

Pour que les ICN/CCM puissent satisfaire à ces exigences d'éligibilité et pour qu'elles planifient et supervisent efficacement les subventions, leurs membres doivent bien comprendre leurs rôles et responsabilités et doivent être en mesure de prendre des décisions transparentes et en connaissance de cause. Les membres des ICN/CCM ont différentes expériences professionnelles et différents niveaux de connaissance dans la lutte contre les maladies, ce qui peut poser des difficultés. Les procédures de fonctionnement standards servent à guider³ leur travail et faciliter la bonne gouvernance des instances. Les secrétariats des ICN/CCM assurent un soutien administratif, logistique et en matière de communication, mais leurs principales tâches incluent la coordination des réunions et des comités des ICN/CCM, la préparation des ordres du jour, la diffusion des documents nécessaires pour les prises de décisions ainsi que les comptes rendus de réunions. Les secrétariats des ICN/CCM doivent être indépendants et, surtout, ils doivent être responsables devant l'ensemble de l'assemblée des ICN/CCM et pas seulement devant certains membres ou groupes constitutifs.

Un facteur essentiel de la définition des instances de coordination du Fonds mondial – notamment lorsqu'on les compare à d'autres organismes du secteur de la santé – est l'inclusion de la société civile et notamment des principales populations touchées, qui soutiennent la programmation (inclusive et basée sur les besoins) de la lutte contre les maladies et la prestation des services de santé. La promotion d'une participation significative de la société civile dans la planification et la supervision des subventions du Fonds mondial est un des grands principes de BACKUP. Par participation « significative », dans ce contexte, on entend la participation active des membres de l'ICN/CCM issus de la société civile qui, s'étant engagés avec leurs groupes constitutifs de manière participative et transparente, sont habilités à défendre des positions collectives. Cela nécessite de fréquents échanges entre le membre de l'ICN/CCM représentant un groupe particulier et les membres du groupe en question.

Dans un certain nombre de pays, des ICN/CCM ont été mises en place parallèlement à d'autres organes sectoriels et la composition de ces organes de coordination ainsi que leurs membres se chevauchent parfois. Toutefois, les processus décisionnels des ICN/CCM et des autres organes peuvent très bien fonctionner différemment et s'appuyer sur différentes hypothèses et stratégies. En adoptant son nouveau modèle de financement en 2014, le Fonds mondial a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer des demandes de financement basées sur des insuffisances de programmation et de financement identifiées dans la mise en œuvre des stratégies nationales de lutte contre les maladies. Les ICN/CCM doivent par conséquent s'engager de manière plus intensive dans les processus d'examen des plans stratégiques nationaux et doivent s'assurer que les dialogues au niveau national sont inclusifs. Il faut pour cela non seulement qu'elles collaborent plus étroitement avec les autres organes du secteur de la santé mais aussi que cela favorise la mise en place de systèmes de santé durables et résilients (ce que soutient également BACKUP dans le cadre de son domaine d'intervention sur le renforcement des systèmes de santé ([BACKUP domaine d'intervention : renforcement des systèmes de santé – amélioration de la résilience et de la durabilité des systèmes de santé](#) (pdf, 222 KB).

Le soutien de BACKUP aux ICN/CCM vise à leur permettre de mieux remplir leur rôle et, par conséquent, d'assurer un soutien approprié aux principaux bénéficiaires mettant en œuvre les subventions du Fonds mondial. Pour cela, il est nécessaire d'avoir une bonne gouvernance, un suivi stratégique efficace et une bonne coordination du secteur de la santé. L'assistance technique de BACKUP peut inclure, par exemple, la réalisation d'évaluations de l'éligibilité, de la performance et de la mise en œuvre de plans d'amélioration et de renforcement des performances globales des ICN/CCM et de leurs secrétariats. L'élaboration et la mise en œuvre de concepts d'harmonisation des fonctions des ICN/CCM avec celles d'autres organes de coordination du secteur de la santé est un autre domaine éventuel de soutien proposé par BACKUP. Le développement des capacités visant à améliorer la participation de la société civile peut inclure, par exemple, la structuration des groupes constitutifs et des indications sur les processus d'élection des représentants des ICN/CCM. L'identification des risques, la création d'un registre des risques et l'élaboration de plans d'atténuation des risques pour les ICN/CCM constituent également des domaines de soutien proposés par BACKUP aux bénéficiaires principaux dans son domaine d'intervention concernant la gestion des subventions ([BACKUP domaine d'intervention : gestion des subventions](#), pdf, 180 KB). En fonction des besoins identifiés, plusieurs formes d'interventions complémentaires – appui conseil, approches de formation et d'apprentissage horizontal, etc. – peuvent être fournies.

Cadre de résultats et critères de sélection

L'objectif spécifique des interventions de BACKUP liés aux ICN/CCM est de contribuer à améliorer l'appréciation des performances des ICN/CCM conformément aux critères du Fonds mondial. La réalisation de cet objectif se traduira par l'amélioration du niveau de classification des ICN/CCM suite à l'évaluation de l'éligibilité et des performances.

Les interventions d'assistance technique dans le domaine des ICN/CCM ont pour objectif d'améliorer la gouvernance et la gestion des risques au sein des ICN/CCM, cette amélioration étant mesurée par rapport à l'ensemble (non exhaustif) des indicateurs suivants :

³ Des indications supplémentaires sur les performances des ICN/CCM sont disponibles à l'adresse <http://www.aidspan.org/page/guides-global-fund#>

- des organisations de la société civile et des représentants des populations clés participent de manière significative aux ICN/CCM et sont mieux à même de remplir leur fonction de contrôle ;
- la capacité des comités de suivi stratégique des ICN/CCM s'est améliorée ;
- des processus transparents d'élection des membres non gouvernementaux des ICN/CCM sont en place et sont respectés ;
- des plans d'amélioration des performances des ICN/CCM ont été élaborés ;
- des plans d'établissement de liens formalisés entre les ICN/CCM et d'autres structures de pilotage du secteur de la santé ou visant à favoriser une collaboration plus étroite ont été élaborés.

Quelques exemples d'activités

- Renforcer les capacités des organisations de la société civile représentées dans les ICN/CCM de manière à consolider leur rôle dans les ICN/CCM ou dans des organes équivalents de coordination nationale (assistance technique, échanges de connaissances, formation).
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'amélioration des ICN/CCM, y compris d'une approche globale de développement organisationnel.
- Soutenir les ICN/CCM à satisfaire les exigences du Fonds mondial.
- Favoriser une conception commune des interventions nécessaires pour la mise en place de systèmes de santé résilients et durables.
- Élaborer et mettre en œuvre des approches d'harmonisation des fonctions des ICN/CCM du Fonds mondial avec celles d'autres organes de coordination du secteur de la santé et contribuer ainsi à améliorer la coordination globale du secteur de la santé.

Contact

BACKUP Santé
backup@giz.de
www.giz.de/backup

À son titre d'entreprise fédérale, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH aide le gouvernement allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable. Le principal commettant de la GIZ est le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). La GIZ intervient également pour le compte d'autres ministères fédéraux de même que pour des Länder, des communes et des clients et commettants publics et privés en Allemagne et à l'étranger. Parmi ces derniers figurent par exemple les gouvernements d'autres pays, la Commission européenne, les Nations unies et la Banque mondiale. La GIZ a son siège à Bonn et à Eschborn. BACKUP Santé est financée par le BMZ.

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH Siège de la société Bonn et Eschborn, Allemagne BACKUP Santé Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5 65760 Eschborn, Allemagne +49 (0)6196 79-1599 backup@giz.de www.giz.de/backup	Mandaté par	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)	
		Division	Santé, politique démographique et protection sociale	
		Adresses postales des deux sièges du BMZ	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, Allemagne +49 (0)228 99 535-0 poststelle@bmz.bund.de www.bmz.de	BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, Allemagne +49 (0)30 18 535-0
Situation	Mars 2018			

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.